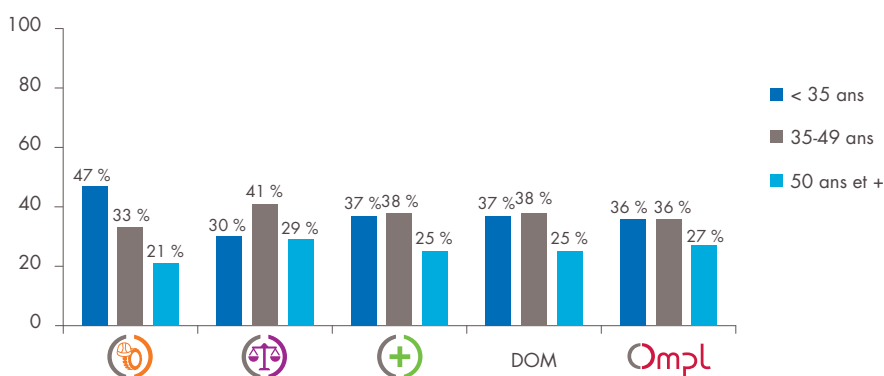




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

### Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée et secteur professionnel



### 37 % DES SALARIÉS ONT MOINS DE 35 ANS

Comparée à l'ensemble de la France, la région se caractérise par une pyramide des âges un peu plus marquée par la tranche d'âge intermédiaire (35-49 ans).

Le profil de la pyramide diffère selon le secteur :

- le secteur cadre de vie-technique est nettement plus jeune avec 47 % des salariés de moins de 35 ans et un faible taux de seniors ;
- le secteur juridique connaît une répartition des effectifs centrée sur la tranche d'âge intermédiaire et une proportion moindre de moins de 35 ans ;
- le secteur santé présente une pyramide plus équilibrée des effectifs identique à la moyenne régionale.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



## PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

- La pyramide du secteur cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture qui représente près de la moitié des emplois du secteur. Les entreprises d'architecture ont un profil d'âge plus jeune que les autres branches ;
- La pyramide du secteur juridique est très impactée par les cabinets d'avocats qui concentrent une très forte proportion des emplois. La branche des études d'huissiers de justice compte une proportion de jeunes supérieure à celle des cabinets d'avocats ;
- La pharmacie d'officine comprend plus de jeunes de moins de 35 ans que les autres branches du secteur santé (43 %). Les cabinets médicaux ont au contraire une plus forte proportion de séniors.

## Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

| Branches professionnelles | < 35 ans | 35-49 ans | 50 ans et + |
|---------------------------|----------|-----------|-------------|
|                           | 47 %     | 33 %      | 21 %        |
|                           | 53 %     | 31 %      | 17 %        |
|                           | NS*      | NS*       | NS*         |
|                           | NS*      | NS*       | NS*         |
|                           | 42 %     | 36 %      | 22 %        |
|                           | 30 %     | 41 %      | 29 %        |
|                           | NS*      | NS*       | NS*         |
|                           | 27 %     | 48 %      | 25 %        |
|                           | NS*      | NS*       | NS*         |
|                           | 37 %     | 38 %      | 25 %        |
|                           | 37 %     | 38 %      | 25 %        |
|                           | 27 %     | 46 %      | 27 %        |
|                           | 35 %     | 38 %      | 27 %        |
|                           | 29 %     | 38 %      | 33 %        |
|                           | 43 %     | 37 %      | 20 %        |
|                           | NS*      | NS*       | NS*         |
| DOM                       | 37 %     | 38 %      | 25 %        |
| <b>Ompl</b>               | 36 %     | 36 %      | 27 %        |

\* NS : Non significatif